



17, rue Laurier, bureau 2.160
Gatineau (Québec) J8X 4C1
Téléphone : 819-777-5225

secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca

AVIS DE NOMINATION **PRÉSIDENTE ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Gatineau, le 8 mars 2022

Conformément au Règlement du Barreau de l'Outaouais, le Conseil du Barreau de l'Outaouais a nommé Me Véronic Boyer au poste de présidente d'élection ainsi que M^e Raphaël Déry au poste de secrétaire d'élection. Nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté d'occuper ces fonctions en vue des prochaines élections des membres de notre Conseil.

La période de mise en candidature est ouverte à compter du présent avis. Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- L'avis d'élection qui indique les postes à pourvoir au sein du Conseil, les conditions d'éligibilité, les conditions de mise en candidature, le lieu et la date du vote;
- Le bulletin de mise en candidature adressé à la présidente d'élection pour les membres intéressés à pourvoir l'un des postes disponibles.

Me Jean-Philippe Dallaire
Secrétaire-trésorier



**Barreau
de l'Outaouais**

17, rue Laurier, bureau 2.160

Gatineau (Québec) J8X 4C1

Téléphone : 819-777-5225

secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca

AVIS D'ÉLECTION

Gatineau, le 8 mars 2022

SOYEZ AVISÉS qu'une élection aura lieu en vue de combler les postes sous-mentionnés au sein du Conseil du Barreau de l'Outaouais et que ce dernier a procédé à la nomination de M^e Véronique Boyer à titre de présidente d'élection et de M^e Raphaël Déry à titre de secrétaire d'élection :

- Un poste de bâtonnier ;
- Un poste de premier conseiller ;
- Un poste de secrétaire-trésorier ;
- Cinq postes de conseillers ;

Éligibilité

L'article 20 du Règlement du Barreau de l'Outaouais prévoit :

« **20.** Est éligible à un poste au sein du conseil l'avocat en exercice qui a versé sa cotisation pour l'année courante conformément au paragraphe 2 de l'article 68 de la Loi sur le Barreau et qui, au cours des trois dernières années, ne s'est pas vu imposer une radiation temporaire ou permanente du Tableau de l'Ordre des avocats aux termes de l'article 156 du *Code des professions*, L.R.Q., ch. C-26 ou n'est pas devenu, aux termes de l'article 122 de la *Loi sur le Barreau*, inhabile à exercer la profession d'avocat pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

1° il a occupé une charge ou une fonction incompatible avec l'exercice ou la dignité de la profession d'avocat;

2° il a été pourvu d'un tuteur, d'un curateur ou d'un conseiller;

3° il a fait cession de ses biens ou une ordonnance de séquestre a été prononcée contre lui en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, L.R.C., ch. B-3.

Pour pouvoir se porter candidat au poste de bâtonnier ou de premier conseiller, le candidat doit, en outre, être inscrit au Tableau de l'Ordre des avocats dans la section de l'Outaouais depuis au moins cinq ans. »

Mise en candidature

Les bulletins de mise en candidature dûment complétés selon le formulaire ci-joint, doivent être reçus par la poste ou déposés **avant 16h00 le jeudi 28 avril 2022** dans la case du Barreau de l'Outaouais (n° 4) au greffe civil du palais de justice situé au 17 rue Laurier à Gatineau, dans la province de Québec, dans une enveloppe scellée sur laquelle apparaissent les mots « Bulletin de mise en candidature ».

Période de vote

L'élection se tiendra par voie électronique du lundi 2 mai 2022 à 8h00 au jeudi 5 mai 2022 à 13h00. Un avis subséquent vous sera transmis au terme de la période de mise en candidatures, vous informant de la procédure à suivre pour le déroulement du vote électronique.

Veillez noter que pour voter, **vous devrez avoir en main votre numéro de membre et votre code d'identification numérique** fourni par le Barreau du Québec et figurant sur votre carte de membre. Il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir en main ces informations avant le début de la période de vote.



Me Jean-Philippe Dallaire
Secrétaire-trésorier



17, rue Laurier, bureau 2.160
Gatineau (Québec) J8X 4C1
Téléphone : 819-777-5225
secretairetresorier@barreauoutaouais.qc.ca

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

À LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION :

Je, soussigné(e) _____, avocat(e) en exercice et membre en règle du Barreau du Québec et du Barreau de l'Outaouais, présente ma candidature au poste de _____ au sein du Conseil du Barreau de l'Outaouais pour la période d'exercice 2022-2023.

En foi de quoi, j'ai signé à _____, ce ____ jour de _____ 2022,

M^e _____ (signature)

Nous, soussignés(es), avocats(es) en exercice et membres en règle du Barreau du Québec et du Barreau de l'Outaouais, appuyons la présente candidature :

Prénom et nom	Signature	Date
1.		
2.		

DÉPÔT : Chaque bulletin de mise en candidature doit être adressé à la présidente d'élection, M^e Véronic Boyer, dans une enveloppe scellée sur laquelle apparaîtront les mots « Bulletin de mise en candidature ». Les candidats **doivent joindre un texte biographique d'au plus 200 mots** à leur bulletin de mise en candidature.

DÉLAI : Chaque bulletin de mise en candidature doit être reçu par la poste ou déposé dans la case du Barreau de l'Outaouais (n° 4) au greffe civil du palais de justice situé au 17 rue Laurier à Gatineau (QC) J8X 4C1, **avant 16h00 jeudi le 28 avril 2022.**